

Informations complémentaires sur la pratique du ski et du snowboard dans le domaine non contrôlé lors de la formation des cadres et des jeunes dans le contexte de J+S



Qu'est-ce que le «domaine non contrôlé»?

On appelle «domaine non contrôlé» le terrain situé en dehors des pistes et itinéraires de descente balisés. Il comporte des dangers particuliers qui sont, en plus des avalanches, les obstacles piégeux, les pierres recouvertes d'une fine couche de neige, les arbres, les rochers, les creux, etc. Le service des pistes et de sauvetage ne sécurise ni ne signale ces endroits dangereux. Les zones de transition entre le domaine balisé et le domaine non contrôlé doivent également faire l'objet d'une attention particulière (différences de hauteur de neige possibles). Les pratiquants de sports de neige qui évoluent sur les pistes et itinéraires de descente balisés ont toujours la priorité.

Dans ses «Directives pour l'aménagement, l'exploitation et l'entretien des infrastructures pour sports de neige», la Commission suisse pour la prévention des accidents sur les descentes pour sports de neige (www.skus.ch) définit le domaine non contrôlé comme suit:

11. Le terrain situé en dehors des infrastructures pour sports de neige est le domaine non contrôlé pour sports de neige (forme brève: domaine non contrôlé) qui n'est ni balisé, ni sécurisé contre les dangers alpins. Cela vaut particulièrement pour les «pistes» sauvages et les variantes, non sécurisées.

Qu'offre le «domaine non contrôlé»?

S'élaner dans la neige fraîche est une expérience unique pour les amateurs de ski et de snowboard. Une neige non préparée présentant des traces offre des conditions optimales pour varier les exercices et enseigner la technique. Les jeunes doivent pouvoir accumuler de l'expérience dans le domaine non contrôlé sous la surveillance d'un moniteur et être sensibilisés aux dangers typiques qu'ils encourent en dehors des pistes.

Restrictions dans le «domaine non contrôlé»

Théorie sur les avalanches, évaluation du danger d'avalanche et sauvetage en cas d'avalanche sont autant de thèmes que n'aborde pas la formation des moniteurs J+S Ski et Snowboard. L'utilisation de moyens techniques auxiliaires tels que DVA, pelle, sonde ou cordes est interdite. En conséquence, tout risque d'avalanche doit pouvoir être exclu fondamentalement. Pour cela, le choix d'un terrain modérément raide (< 30°), proche des pistes est essentiel.

Quand puis-je évoluer dans le «domaine non contrôlé»?

- 1. Clarifier:** L'équipe de moniteurs clarifie en son sein les aptitudes et connaissances individuelles en matière de pratique du ski et du snowboard dans le domaine non contrôlé. Elle tient compte des consignes de l'organisateur.

L'organisateur d'une offre (canton, commune, école, club, etc.) peut définir les possibilités de l'équipe de moniteurs, en sus des prescriptions de J+S.

Discute avec les autres membres de l'équipe de moniteurs (chefs de cours/camp, chefs de classe, etc.) pour savoir si quelqu'un, parmi vous, se sent capable d'évoluer dans le domaine non contrôlé – le cas échéant qui – et comment vous comptez vous organiser. Vous pouvez par exemple vous demander qui possède une grande expérience dans le domaine non contrôlé ou connaît bien la région.

- 2. Planifier:** Le moniteur choisit un terrain adapté au niveau d'apprentissage des participants tout en tenant compte des conditions actuelles. La pente, modérément raide (son inclinaison et celle du terrain en amont n'atteignent jamais 30°), doit se situer à proximité immédiate des pistes (même exposition, même déclivité).

Conditions

Neige: La quantité et la qualité de la neige conviennent-elles pour évoluer dans le domaine non contrôlé?

Météo: Puis-je, compte tenu de la situation actuelle (visibilité, vent, précipitations et température), garantir la sécurité de mon groupe dans le domaine non contrôlé?

Danger d'avalanche: Quel est le degré de danger actuel?

Terrain

Quel terrain puis-je emprunter en toute sécurité avec mon groupe en respectant les consignes et en tenant compte des conditions actuelles? Détermine le terrain approprié en t'aidant du plan des pistes et de [la carte des dangers de l'Institut pour l'étude de la neige et des avalanches \(SLF\)](#).

Facteur humain

Physis: Les jeunes sont-ils capables, d'un point de vue physique et technique, de maîtriser la pente?

Psyché: Tous les membres de mon groupe sont-ils dans les meilleures dispositions, c'est-à-dire ni submergés par le stress ou la peur, ni gagnés par l'ennui ou l'indifférence? Observe bien la dynamique de groupe et réagis rapidement si nécessaire!

- 3. Discuter:** Le moniteur discute, avec le service des pistes et de sauvetage, du danger d'avalanche que présente la pente choisie. Celui-ci doit être pratiquement nul.

Le service des pistes et de sauvetage n'assume aucune responsabilité. Il peut donner des informations sur les conditions qui règnent sur le site choisi.

En tant que moniteur, il te revient de décider, sur la base de toutes les informations dont tu disposes, si tu peux prendre la responsabilité d'évoluer dans le domaine non contrôlé avec ton groupe.

4. Prendre ses responsabilités: Sur les pistes, le moniteur est responsable. Il peut satisfaire à son devoir de diligence notamment en se montrant présent et en sachant s'adapter mais aussi en annonçant avec conviction les dangers spécifiques.

En tant que moniteur, tu es responsable de ton groupe et dois en tout temps satisfaire à ton devoir de diligence. Lorsque tu remarques des changements, par exemple au niveau des conditions (brouillard, vent, précipitations, etc.) et/ou du facteur humain (fatigue, malaise, etc.), tu dois systématiquement adapter ta planification.